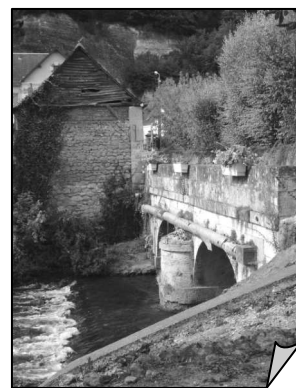


La Chancéenne

N° 45 - Juin 2008



DANS CE NUMÉRO

Temps forts de la
vie municipale 2

Votre équipe
municipale 4

Infos pratiques 6

Conseils municipaux
2008 7



Les quinze membres du conseil municipal, élus le 9 mars 2008, remercient les chancéennes et les chancéens d'avoir mis leur confiance dans cette nouvelle équipe.

Le 14 mars 2008 le conseil municipal m'a élu dans la fonction de maire. Je le remercie de la confiance qu'il m'a manifesté.

Nous remercions Monsieur Alain ROBERT, maire sortant et l'ensemble de son conseil pour leur accueil et leur aide bienveillante.

Nous agirons conformément à nos engagements pour un développement maîtrisé et durable de la commune dans un souci de concertation.

Nous continuerons les projets de redynamisation du cœur de village, initiés par le précédent conseil, qui prévoient des travaux d'enfouissement des réseaux, construction de logements sociaux et aménagement de la place de la mairie.

Nous aurons à cœur de vous informer des actions et projets municipaux, de relayer l'action des associations et les différents événements locaux par le biais de « La Chancéenne » et du site internet de la commune.

Pour l'ensemble des actions sur la commune, nous savons que nous pouvons compter sur les compétences et le dévouement du personnel municipal que nous remercions.

Notre préoccupation est de maintenir les équilibres budgétaires dans le contexte actuel difficile, lié à l'augmentation du coût des matières premières qui pèse sur les finances des particuliers et des communes.

Nous sommes ouverts à vos suggestions et sommes à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Nos conseillers municipaux se sont très largement investis au sein de la Communauté de Communes du Vouvrillon en siégeant dans les commissions communautaires.

Nous vous attendons également nombreux lors des festivités du 14 juillet, pour une journée champêtre autour d'un pique-nique partagé.

Toute l'actualité de

Chançay-Info

dans

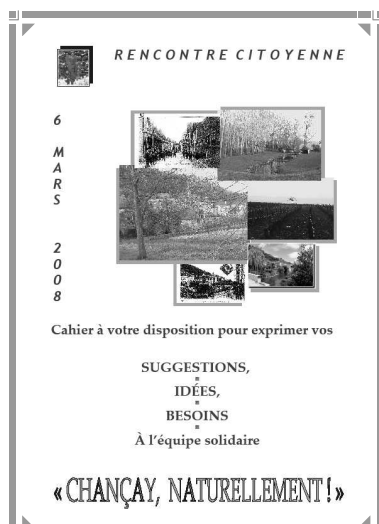
La Chancéenne

Bien Cordialement,

François LALOT



Temps forts de la vie municipale



Vous êtes venus nombreux nous rencontrer le 6 mars dernier à la cave touristique. Cette réunion a été l'occasion de vous présenter le visage de « CHANÇAY NATURELLEMENT » et de vous exposer ses intentions pour notre village.

Nous avons mis à votre disposition deux registres sur lesquels vous avez exprimé vos suggestions. Nous les étudierons attentivement car, avoir l'honneur d'être un élu communal, ce n'est pas, contrairement aux idées reçues, s'ouvrir et s'offrir une vie de privilèges. Non, c'est une vie de devoirs envers soi-même, envers les autres.

Votre volonté orientera notre action afin qu'ensemble nous participions à la satisfaction de l'intérêt général. Nous restons à votre écoute.



Repas des Aînés 20 avril 2008

Cette année, le repas des Anciens de notre village a eu lieu le dimanche 20 avril.

Après les vœux de Monsieur le Maire et la présentation des membres du nouveau conseil municipal, un apéritif fût servi et le repas se déroula dans une atmosphère très conviviale. Les enfants de l'École commu-

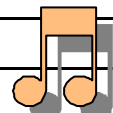
nale avaient dessiné des sets de table tous différents les uns des autres, ce qui plût énormément aux participants.

La chorale Brenn'notes nous offrit gracieusement un très beau florilège de son répertoire. Certaines chansons furent reprises en chœur par l'assistance et accompagnées à l'accordéon par M. Michel PARIS.
Le CCAS de Chançay



Hommage du 8 Mai

CALENDRIER FESTIF 2008	
21 juin	Kermesse de l' APE à l'arboretum (école)
22 juin	Concert de Brenn'notes au mail
28 juin	Fest'noz organisé par le restaurant « la Vigne »
29 juin	Messe de Saint-Pierre
6 juillet	Course cycliste
14 juillet	Journée champêtre à l'occasion de la fête nationale (stade de la Quintaine)
26 août	Vide greniers de l'association des pêcheurs du lac
7 septembre	Marche organisée par le syndicat des vignerons
14 septembre	Apéro' jazz à l'occasion du festival de jazz de Montlouis
25 septembre	Devos de l'humour à la salle des fêtes
9 novembre	Marche de la Bernache organisée par l'association des Traînes Savates
11 novembre	Commémoration de l'armistice de 1918
15 novembre	Concours de belote organisé par les Aînés de la Brenne



Merci à toute l'équipe municipale, technique et administrative, pour son professionnalisme apprécié des nouveaux élus.



Mise en place d'une signalisation et de blocs provisoires au pont Foulon (petit pont de Valmer), depuis le vendredi 6 juin. La circulation est désormais alternée pour des raisons de sécurité. À suivre....

Alexandre Calder à Saché, Pierre Halet à Chançay...

À l'occasion de l'exposition « Calder en Touraine » présentée au château de Tours du 16 juin au 19 octobre, comment ne pas rendre un hommage à Pierre Halet.



De gauche à droite : Alexandre Calder, Louisa Calder, Pierre Halet, Gabriel Monnet, M. Archambault (Photo Archives NR, Robert Langereux), 1963.

Avec son épouse, Madeleine, ils avaient choisi Chançay pour vivre dans la demeure vigneronne du 29 de la vallée de Vaux. Écrivain, conteur, poète et auteur dramatique, il partageait sa passion de l'écriture avec celle du travail de la vigne.

Une pièce entière de l'exposition est consacrée à l'amitié entre les deux hommes et illustre la participation de « Sandy » Calder à la création des mobiles et stables décors et costumes pour la pièce de Pierre Halet « La Provocation ».

De Saché à Chançay, ce sont des lieux de vie et de création à préserver et à ouvrir au monde. Pour Pierre Halet, le mérite en revient surtout à son épouse Madeleine, aidée par « l'association des amis de Pierre Halet ». Dans ces quelques lignes, c'est à elle que vont nos pensées et notre reconnaissance.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

18 Mai 2008

"Et la nature nous dit merci !"

Connaissez-vous le film animé de Hayao MIYASAKI « LE VOYAGE DE CHIHIRO » ? Non ?

Alors je vous invite à vous le procurer et à le regarder en famille. Ceux qui le connaissent peuvent toujours le regarder à nouveau. Le parcours de nettoyage de printemps de la Brenne m'a fait irrésistiblement penser à ce dessin animé, en particulier au moment où la petite Chihiro aide l'esprit d'une rivière à se libérer de tous les déchets, immondices les plus variés jetés dans son lit, parmi lesquels un vélo.



Et bien à Chançay, nous avons fait plus fort encore puisque nous avons trouvé sur le parcours de nettoyage de dimanche 18 mai l'équivalent de ... 2 mobylettes !!!

Au total, outre ces 2 mobylettes, 14 sacs ont été remplis de divers déchets dont beaucoup d'emballages en plastique genre portions individuelles, un micro-ondes, 3 jantes de voitures, un pneu de camion, beaucoup de ferraille...

Peut-être pourrions-nous faire un geste pour notre environnement et « Prévenir plutôt que guérir ». Je laisse chacun méditer cette maxime.

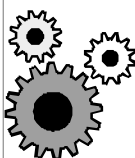


Les employés municipaux de Chançay se sont unis aux différents intervenants pour aider la commune de Vouvray fortement touchée par l'orage du 31 mai 2008.

La zone de la « Thierrière » a

SOS

subi d'importants dégâts. Une pensée va vers les habitants qui ont su faire preuve de courage. A noter aussi la solidarité que les chancéens ont apportés à leur voisins ce jour là...



La station d'épuration est terminée. A cette occasion, François Lalot et Gérard Guilloteau tiennent à remercier vivement Jacques Simon pour sa précieuse présence à leurs côtés, afin de mener à bien, et à son terme, ce projet complexe. En effet, il englobait les travaux d'assainissement des vallées de Vaux et de Raye. Il s'agissait alors de veiller à sa bonne exécution et également de « boucler » son aspect financier.

Votre équipe

François Lalot
Maire



Préside toutes les commissions
Vice-président de la CCV

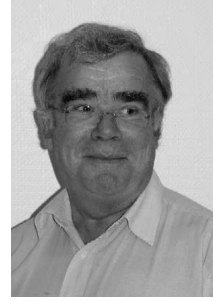
Gérard Guilloteau
1^{er} adjoint



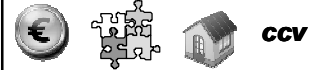
Voirie et réseaux divers ; Environnement
et développement durable



**Jean-Claude
Loir-Mongazon**
2^e adjoint



Finances, Affaires sociales et écoles,
CCAS



Patrick Brossier
3^e adjoint



Bâtiments et salles municipales ; Sports,
loisirs, jeunesse



Bérénice Bouchat
4^e adjointe



Urbanisme, PLU, foncier ; Communication,
culture, fêtes et cérémonies



**Chantal
Antonio**



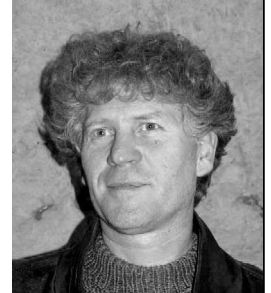
**Catherine
Bridonneau**



**Rémi
Brousseau**



**Jean
Etourneau**



**Caroline
Filâtre**



**Corinne
Guilloteau**



**Sophie
Guirado**





municipale



Jean-Marie
Lehoreau






Stéphane
Marais



Michel
Peltier



Les commissions

	Voirie et réseaux divers		Environnement et Développement Durable
	Finances		Affaires sociales et écoles CCAS
	Bâtiments et salles municipales		Sport, loisirs, jeunesse
	Urbanisme, PLU, foncier		Communication, culture, fêtes et cérémonies

Cinq personnes, extérieures au Conseil municipal, ont été nommées par le Maire au **Conseil d'administration** du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Christelle Brosset, Maryse Genet, Carmen Lagelle, Françoise Peltier et Alain Rodier

CCV :Élu à la Communauté de Communes du Vouvrillon



Courriel: mairie.chancay@wanadoo.fr

Syndicats intercommunaux de 2008 à 2014

Comice agricole

Michel Peltier, titulaire ; Caroline Filâtre, suppléante

Brenne

Sophie Guirado et Michel Peltier, titulaires ; Jean Etourneau, suppléant

Collège de Vouvray

Cathy Bridonneau et Stéphane Marais, titulaires ; Patrick Brossier et Bérénice Bouchat suppléants.

SIÉIL

Gérard Guilloteau, titulaire ; Jean-Claude Loir-Mongazon, suppléant

SCOT

François Lalot, titulaire

CNAS

Chantal Antonio, titulaire

Satèse

Gérard Guilloteau, titulaire ; Jean-Claude Loir-Mongazon, suppléant

Cavités souterraines

Jean-Claude Loir-Mongazon, titulaire ; Gérard Guilloteau, suppléant

Ramassage scolaire de Vouvray

Cathy Bridonneau et Rémi Brousseau, titulaires ; Chantal Antonio et Patrick Brossier, suppléants

Eaux Reugny-Chançay

François Lalot et Gérard Guilloteau, titulaires ; Rémi Brousseau et Michel Peltier, suppléants

Voirie Noizay-Chançay

Patrick Brossier et Gérard Guilloteau, titulaires ; Jean-Marie Lehoreau et Michel Peltier, suppléants

Contrat de Pays Loire-Touraine

Bérénice Bouchat, titulaire ; Corinne Guilloteau, suppléante

Informations pratiques

L'équipe municipale vient de mettre à votre disposition une boîte à idées. Nous l'avons installée devant la mairie afin de vous permettre d'y déposer librement toutes vos remarques, vos suggestions et vos idées concernant la vie dans la commune. Elle est ouverte à tous. Le contenu de la boîte sera vidé avant chaque conseil municipal afin d'en prendre connaissance et d'en débattre à cette occasion. Les réponses seront diffusées lors des comptes-rendus du conseil municipal, retranscrits dans « La Chançéenne ».

Ce projet fait parti des nouveaux outils de communication mis à votre disposition, tout comme le site Internet de Chançay dont la restructuration est à l'étude.

Nous vous invitons à venir découvrir la boîte à idées, et espérons que celle-ci vous inspirera pour un futur concours de décoration de boîte aux lettres que nous



envisageons au sein de la commune.

« MARGINE VERTE »

Récupérez l'eau des légumes cuits à la vapeur (sans sel) ; chaude, elle vous débarrasse des mauvaises herbes ; froide, elle vous économise un arrosage et nourrit les plantes grâce aux oligo-éléments qu'elle contient.



Nous vous invitons à rentrer vos poubelles après chaque collecte des ordures ménagères par le camion-benne afin de ne pas encombrer la voie publique. Respectons notre paysage et améliorons notre cadre de vie.

www.ecologie.gouv.fr

Nuisances sonores :

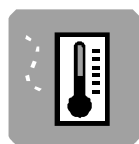
« Le bien ne fait pas de bruit et... que le bruit ne fait pas de bien »
les travaux sonores (bricolage, jardinage) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30; le samedi de 9 h à 12h et de 15h à 19h; le dimanche et jours fériés de 10h à 12 h. www.infobruit.org

« Le bien ne fait pas de bruit et... que le bruit ne fait pas de bien »



Actualité autour de l'eau

« L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis » ! Une consultation publique nationale sur l'eau est en cours. Vous avez jusqu'au 15 octobre 2008 pour répondre au questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres ou disponibles en mairie www.prenons-soin-de-leau.fr.



PLAN CANICULE

Que faire pour se préserver des conséquences humaines d'une canicule ?

Outre les gestes essentiels à suivre lors d'une canicule (boire beaucoup, fermer les volets dans la journée et aérer la nuit...), il est indispensable de venir en mairie se faire recenser si vous êtes isolé, handicapé, âgé et seul à votre domicile.

Rappel extrait du Règlement Sanitaire Départemental

Le dépôt sauvage d'ordures et leur brûlage à l'air libre sont interdits, y compris le brûlage des déchets verts (tonte et taille) assimilés à des déchets ménagers. Le brûlage des déchets peut être non seulement à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, mais aussi être la cause de la propagation d'incendie si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

Le saviez-vous ?

L'incinération sauvage d'un kilo de déchets ménagers pollue autant que le traitement de dix tonnes d'ordures dans une usine spécialisée.

Du 15 Mars au 15 Octobre: [arrêté préfectoral du 13.06.91]
Interdiction de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance inférieure à 200 m des espaces dits sensibles (bois forêts, plantations). Interdiction aussi de fumer dans ces « espaces » et sur les voies qui les traversent.



Extraits des conseils municipaux 2008

14 JANVIER 2008



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

- La société Val Touraine Habitat prévoit la construction de 3 logements locatifs sociaux sur la place de la Mairie. Conformément à la loi, le Conseil Municipal décide d'exonérer les Organismes H.L.M. du paiement de la Taxe Locale d'Équipement.

- Pour cette opération, la commune contribue en accordant sa garantie d'emprunt pour un montant de 101 430 € soit 35% de l'emprunt total contracté par cet organisme HLM.

- Dans ce cadre, il est prévu de réaliser un programme d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication pré financés par le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL).

REDEVANCE ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE RAYE ET DE LA VALLÉE DE VAUX

Suite à la mise en service en novembre 2007 du réseau collectif d'assainissement pour les Vallées de Raye et de Vaux le Conseil Municipal décide d'accorder un délai jusqu'au 1^{er} avril 2008, pour mettre en place la redevance payée pour l'assainissement sur la facture d'eau. Les contrôles des branchements seront effectués par VEO-LIA, notre concessionnaire, et un relevé contradictoire des compteurs d'eau sera établi à partir d'avril 2008.

ADHÉSION DE LA Communauté de Communes du Vouvrillon (CCV) AU SYNDICAT TOURAINE PROPRE qui a en charge l'étude et la mise en œuvre de la filière de valorisation énergétique des déchets ménagers en Indre-et-Loire.

SUIVI AGRONOMIQUE DE L'ÉPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

Contrat de 2 284 € TTC pour l'année 2008.

DEMANDE DE SUBVENTION - AMENDES DE POLICE

Présentation du devis de la société AZ ÉQUIPEMENT de 4.138 € TTC pour la fourniture et pose d'un portique tournant au pont du TGV.

SENTIERS RURAUX n°96-97

Création de chemins ruraux, concernant notamment le sentier rural n° 96, au lieu-dit « La Petite Herse » et « La Grande Noue ». Plusieurs rétrocessions sont approuvées.

25 FEVRIER 2008

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le compte administratif 2007 est voté avec un **excédent** de **181 972 €** en Section de fonctionnement et un **déficit** de **44 803 €** en section d'investissement.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2007

Les restes à réaliser sont de 71 187 € en dépenses et de 60 837 € en recettes. Le déficit global de la section d'investissement est donc de 55 152 € et sera affecté en section d'investissement. Le solde de 126 820 € sera reporté en section de fonctionnement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition 2008 :

- ◆ Taxe d'habitation : 14,39 %
- ◆ Taxe foncière bâtie : 16,52 %
- ◆ Taxe foncière non bâtie : 39,98 %

BUDGET COMMUNAL 2008

Le Conseil Municipal vote le budget communal 2008 à l'unanimité qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **704 370 €** et en section d'investissement à la somme de **524 218 €**.

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2008

Le compte administratif 2007 du service assainissement:

Excédent d'exploitation = 271 489 €

Déficit d'investissement = 731 352 €

Le budget 2008 s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 353 012 € et en section d'investissement à la somme de 1 322 185 €.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE et DE LA RUE DE LA MAIRIE

Approbation d'une convention passée avec le bureau d'études GEOPLUS pour la maîtrise d'œuvre et la coordination des travaux d'enfouissement des réseaux. La prestation s'élève à 9 042 € TTC.

APPROBATION DE LA RÉTROCESSION DES ESPACES COMMUNS du Lotissement "Les Grandes Bastes" à la Commune moyennant le paiement d'un euro symbolique.

SOUSCRIPTION - RESTAURATION DE LA PALME

Une décision du 27/09/2004 prévoyait une souscription publique pour couvrir une partie des frais du projet de restauration de la palme offerte à la municipalité après la 1^{ère} guerre mondiale. Suite à cet appel aux dons, une somme de 1 040 00 € a été récoltée. D'autres dons seront acceptés par le trésorier de Vouvray.

14 MARS 2008

ÉLECTION De François LALOT, Maire et ADJOINTS :

1. Gérard GUILLOTEAU 3. Patrick BROSSIER

2. Jean-Claude

25 MARS 2008

Les membres des commissions municipales, les délégués communautaires, les délégués aux syndicats intercommunaux et autres commissions ont été nommés.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2007

Affectation du résultat de la section d'exploitation de 271 489 €. Le déficit de la section investissement est de 731 352 €. Les restes à réaliser sont de 262 618 € en dépenses et de 662 880 € en recettes. Le déficit global de la section d'investissement est donc de 331 091 €.

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2008

Il s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 341 512 € et en section d'investissement à la somme de 1 310 507 €.

10 AVRIL 2008

DELEGATION de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Affermage du service public d'assainissement collectif de la commune pour 8 ans, 8 mois (échéance au 31/12/2017).

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET CAO:

G. GUILLOTEAU, Rémi BROUSSEAU, Bérénice BOUCHAT

Suppléants: M. PELTIER, J. ETOURNEAU, C. ANTONIO

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

F. LALOT ; B. BOUCHAT, J-C LOIR-MONGAZON

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Président: François LALOT

5 conseillers élus par le Conseil Municipal :

Jean-Claude LOIR-MONGAZON; Cathy BRIDONNEAU

Jean ÉTOURNEAU; Sophie GUIRADO; Chantal ANTONIO

M. Le Maire a nommé **5 personnes extérieures au Conseil Municipal :**

Christelle BROSSET; Maryse GENET; Carmen LAGELLE;

Françoise PELTIER; Alain RODIER;

COMITÉ DU SYNDICAT DU COLLÈGE DE VOUVRAY

-2 élus Titulaires : C. BRIDONNEAU, S. MARAIS

-2 élus Suppléants : B. BOUCHAT, P. BROSSIER

COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

2 Élus : Jean-Claude LOIR-MONGAZON, P. BROSSIER

1 Délégué de l'Administration : Jean-Marie PELTIER

1 Délégué Tribunal Grande Instance : Paul GEORGET

INDEMNITÉS DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS

80 % du taux maximal correspondant à la tranche des communes de 500 à 999 habitants soit un montant brut mensuel de 927 € pour le Maire et 246 € pour les Adjointes sur lequel sera déduite les cotisations Ircantec.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2007

- Excédent d'exploitation = 271.489 €

- Déficit d'investissement = 731.352 €

26 MAI 2008

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- Exercer au nom de la commune les droits de préemption dans la limite de 200 000 Euros.

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passées selon la procédure adaptée du Code des marchés publics dont le montant est inférieur à 206 000 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION « CŒUR DE VILLAGE »

Le Conseil Municipal approuve le projet. Le coût du projet y compris les honoraires s'élève à la somme de 269 964 € TTC. Le financement sera prévu au budget 2009 :

- Subvention demandée au Conseil Régional au taux maximal

- Réserve parlementaire au taux maximal

- Autofinancement communal + Emprunt

TARIFS CANTINE

Hausse du prix des repas à compter de la rentrée scolaire:

◆ Repas régulier enfant = 2,93 €

◆ Repas occasionnel enfant = 3,40 €

◆ Repas adulte = 3,80 €

TARIFS GARDERIE

Hausse des tarifs (2006) à compter de la rentrée scolaire 2008 :

La demi-heure : 0,90 €

A partir de la 16ième demi-heure

20 DH (carte bleue) : 18 €

La demi-heure : 0,80 €

40 DH (carte verte) : 36 €

20 DH (carte violette) : 16 €

80 DH (carte rose) : 72 €

40 DH (carte blanche) : 32 €

80 DH (carte rouge) : 64 €

VOTE DES SUBVENTIONS 2008

Attribution des subventions aux associations communales :

Amicale Chançay Noizay des Sapeurs-Pompiers = 160 €

Association des Parents d'Élèves = 160 €

Le Club des P'tits Loups = 160 €; Football Club = 160 €

Groupe de Défense contre la Grêle = 160 €

Pêcheurs du Lac = 160 €; Syndicat de Chasse = 160 €

Les Aînés de la Brenne = 160 €; Traînes Savates = 160 €

U.N.C.A.F.N. = 160 €; Coopérative scolaire (USEP) = 160 €

AUTRES ORGANISMES

ESPOIR = 350 €; Union Musicale de Noizay = 160 €

GIPSIL = 240 €; Comice agricole = 48 €; Association Jazz en vallées de Brenne et Cisse = 478 €;

Les Restaurants du Cœur = 160 €

SUBVENTION ÉCOLE POUR LA SORTIE SCOLAIRE

Sortie de fin d'année des élèves au Zoo de la Flèche (PS-MS-GS), aux grottes de Savonnières (CP-CE1-CE2), aux grottes Pétrifiantes à Montoire (CM1-CM2). La directrice sollicite une participation communale.

La commune prendra en charge une partie du coût du transport pour ces sorties, à hauteur de 835 €.